

POSTE DE CADRE DE SANTE	<i>Direction des Soins Ref : PhF/MD/MJS Qotité de travail 100%</i>
Hôpital de Jour de Pédopsychiatrie / Coordination du GCS Santé Mentale Handicap Physique-19	<i>Publication externe</i>

DESCRIPTIF

Le Centre Hospitalier de Brive recherche un Cadre de Santé à temps plein pour les secteurs Hôpital de Jour de Pédopsychiatrie (50%) et Coordination du Groupement de Coopération Sanitaire Santé Mentale Handicap Physique-19 (50%), par mutation, détachement ou en CDI.

FICHE METIER

- **Famille** : SOINS
- **Sous-famille** : Management des organisations des soins
- **Code métier** : 05U10

IDENTIFICATION DU POSTE

- **Fonction (et/ou grade) et Métier** : Cadre de Santé
- **Diplôme exigé** : Diplôme de Cadre de Santé

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

- Coordonnateur Général des Soins : Philippe FAUGERON
- Cadre Supérieur de Santé : Valérie ASENSIO

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Direction Générale
- Professionnels médicaux et paramédicaux
- Partenaires du GCS SMHP

PRESENTATION DES SERVICES :

- Pôle Psychiatrie
 - Hôpital de Jour de Pédopsychiatrie
 - Groupement de Coopération Sanitaire Santé Mentale et Handicap Psychique (GCS SMHP)-19

- L'HDJ de Pédopsychiatrie est situé sur le site de Bel Air. D'une capacité de 15 places, cette unité accueille des enfants âgés de 3 à 18 ans pour des prises en charge de troubles autistiques, psychose infantile, troubles envahissants du développement.

L'équipe est pluriprofessionnelle, elle est composée de 3 infirmiers, de 2 éducateurs spécialisés, d'un éducateur de jeunes enfants, de 2 moniteurs éducateurs, d'un psychomotricien, d'un psychologue, d'une secrétaire, d'une ASH, d'un temps d'assistante sociale et d'un temps de pédopsychiatre.

- Le GCS Santé Mentale et Handicap Psychique a pour objet de fédérer l'ensemble des établissements et acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux sur le département de la Corrèze autour de la définition et de la mise en œuvre d'une stratégie cohérente commune dans le champ de la santé mentale et du handicap psychique.

CADRE REGLEMENTAIRE

Décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création du diplôme de cadre de santé

HOPITAL DE JOUR DE PEDOPSYCHIATRIE

MISSIONS DU POSTE

Le Cadre de Santé organise l'activité des soins et les prestations associées. Il encadre et anime les équipes dans la perspective d'une qualité de vie au travail. Il coordonne les moyens d'un service de soins en veillant à l'efficacité, à la sécurité des patients et à la qualité des prestations.

ACTIVITES DU POSTE

1 – Conception et coordination des organisations de soins et des prestations associées

- Conception et adaptation des organisations de soins ;
- Coordination et suivi des soins et des prestations, coordination des parcours de soin, coordination des interventions des différents acteurs ;
- Coordination avec l'équipe médicale et avec les différents acteurs (différents services, partenaires extérieurs, ...) internes et externes en lien avec l'activité du service ;
- Contrôle de la réalisation des soins et des prestations ;
- Gestion des aléas, des dysfonctionnements et des situations difficiles ou imprévues, des situations de crise ;

2 – Gestion de l'information, des moyens et des ressources du secteur d'activités

- Gestion au quotidien des ressources humaines (gestion des présences et des absences, réponse aux aléas, adaptation des effectifs à l'activité,..) ;
- Planification du temps de travail des équipes ;
- Réalisation, contrôle et suivi des tableaux de service permettant d'assurer la continuité et la cohérence des soins ;
- Gestion des ressources matérielles et des équipements, en collaboration avec l'assistant de pôle ;
- Production et coordination de l'information concernant l'activité du secteur, les patients et leur entourage ;
- Mise en place et suivi des moyens permettant d'assurer la traçabilité et la qualité des informations et des transmissions ;
- Suivi des indicateurs de pilotage de l'activité, contrôle des résultats, mesure et traitement des écarts, en collaboration avec le Cadre Supérieur de Santé ;
- Participation à la rédaction du rapport d'activité annuel ;

3 - Management, encadrement et animation des équipes pluri professionnelles

- Adaptation de l'activité quotidienne des membres de l'équipe à partir de l'organisation des soins ;
- Communication et échanges avec les membres de l'équipe : communication sur les projets, sur les performances collectives, sur le recueil d'informations, sur la transmission des consignes, les procédures, les bonnes pratiques, ... ;
- Définition d'objectifs individuels et collectifs, mise en place et conduite de plans d'action, de délégations, ... ;
- Organisation et conduite de réunions avec les équipes ;
- Organisation de l'intégration et du suivi des nouveaux professionnels de l'équipe, des stagiaires et étudiants ;
- Gestion des conflits et mise en place d'actions de médiation et de prévention ;
- Soutien des membres de l'équipe dans les situations difficiles ;

4 – Gestion et développement des compétences

- Définition des activités et des compétences requises pour les professionnels paramédicaux en fonction de l'activité de la structure ;
- Organisation et suivi de l'accueil (agents, stagiaires, nouveaux recrutes) ;
- Conduite d'entretiens d'évaluation des compétences et de la performance individuelle et collective des membres de l'équipe et des personnes en formation ;
- Proposition d'évolutions professionnelles et de mobilité professionnelle et accompagnement du projet professionnel ;
- Définition des besoins en formation et en développement des compétences individuelles et collectives pour l'équipe et des futurs besoins en fonction de l'évolution de l'activité ;

- Définition du projet de formation du secteur d'activités en fonction des orientations de la structure, des objectifs spécifiques et des ressources allouées en collaboration avec le Cadre Supérieur de Santé ;
- Définition de profils de postes pour le recrutement et pour l'organisation du service,
- Construction et mise en place des modalités de liaison entre les terrains de stage et l'institut de formation pour l'accompagnement des tuteurs et le suivi de la progression des étudiants et professionnels ;
- Réalisation ponctuelle d'actions de formation, participation à des jurys ;
- Mise en place des démarches d'analyse des pratiques professionnelles : pratiques réflexives, codéveloppement, ... ;

5 – Animation d'une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques

- Suivi de l'atteinte des objectifs liés à la qualité, diagnostic des écarts et mise en place d'actions préventives et correctives ;
- Communication auprès de l'équipe des résultats des évaluations et des actions réalisées,
- Contrôle et évaluation de la qualité de la traçabilité des prises en charge dans le dossier de soins informatisé ;
- Mise en place et suivi de l'application des procédures ;
- Traitement des dysfonctionnements et des situations difficiles ou imprévues ;
- Mise en œuvre des actions de prévention des risques associés aux soins et prestations ;
- Mise en œuvre des actions de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail ;
- Suivi de la mise en œuvre et de la traçabilité des mesures d'isolement et de contention (registre spécifique) au SSIP ;
- Elaboration d'un rapport biennuel sur le suivi des mesures d'isolement et de contention au sein du SSIP ;
- Participation à la Commission de surveillance des pratiques d'isolement et de contention.

6 – Elaboration et conduite de projets

- Montage, mise en œuvre, suivi et gestion des projets du service, en collaboration avec le Cadre Supérieur de Santé ;
- Participation aux réunions institutionnelles ;
- Réunions et rencontres avec l'équipe d'encadrement du pôle ;
- Contribution à des projets et groupes de travail transversaux au sein du CH de Brive ;
- Formalisation et communication des résultats de projets ;

7 - Veille professionnelle, études et travaux de recherche et d'innovation

- Veille documentaire, réglementaire, institutionnelle ;
- Actualisation de ses connaissances ;
- Elaboration et mise en place d'innovations dans sa pratique à partir notamment des résultats de la recherche ;
- Participation à la réalisation d'études et de recherches ;
- Participation à la production d'articles, de synthèses, de communications en vue de publication ;

COORDINATION DU GCS SANTE MENTALE ET HANDICAP PHYSIQUE

MISSIONS DU POSTE

Le Cadre de Santé coordonne l'ensemble des actions avec les différents partenaires du GCS en lien avec le Projet Territorial de Santé Mental (PTSM)

ACTIVITES DU POSTE

- Collaborer avec les administrateurs principal et adjoint en charge de la gouvernance
- Coordonner et mettre en œuvre les actions définies dans le cadre du GCS SMHP
- Rencontrer et coordonner régulièrement les différents partenaires du GCS SMHP
- Fiabiliser et entretenir la fédération des adhérents autour du projet commun et des missions du GCS SMHP
- Organiser la planification des groupes de travail du GCS SMHP
- Animer les groupes de travail
- Assurer la traçabilité des groupes de travail (ordre du jour, compte rendu et diffusion)

- Assurer le suivi des actions (indicateurs, tableaux de bord...)
- Assurer l'organisation des réunions (CA, AG, COPIL, COTECH...) et la traçabilité de leur contenu
- Organiser et animer les réunions de travail en lien avec le PTSM et les pilotes des fiches actions
- Assurer la collaboration avec le coordinateur Régional PTSM pour son déploiement sur le département corrézien

COMPETENCES

En terme de capacité à :

- Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin,
- Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin,
- Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin,
- Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle,
- Contrôler et évaluer les activités,
- Conduire une démarche qualité et de gestion des risques,
- Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche,
- Communiquer, transmettre les informations et rendre compte.
- Connaissance en gestion et évaluation de projet

MANIERE DE SERVIR ET QUALITES RELATIONNELLES

- **Capacité d'intégration :**
Ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle, esprit d'initiative, entraide professionnelle, disponibilité, implication professionnelle ;
- **Attitude relationnelle au travail :**
Ethique professionnelle, attitude constructive, confiance en soi, écoute empathique, communication au sein de l'équipe ;
- **Adaptation au poste de travail :**
Capacités à s'organiser, à réajuster, à progresser, respect des consignes de travail, du secret professionnel, devoir de réserve et de discrétion professionnelle, respect des horaires, de la tenue professionnelle.

PREREQUIS

- Etre titulaire du diplôme de cadre de santé,
- Connaissances du système de santé public/privé dans le domaine de la Santé Mentale, du secteur social et médico-social
- Adhésion au PTSP, au projet d'établissement, au projet de la DSIRMT et du pôle
- Déplacement sur l'ensemble du département et de l'Ex Limousin dans le cadre de la coordination du GCS

CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE :

- Présence de [9h 00 à 17h 00] du lundi au vendredi,
- Astreintes 2 à 3 fois par an,
- Programmation des absences en concertation avec les cadres du pôle
- 20 RTT dans le cadre du régime forfaitaire (dont 1 jour solidarité).

Date limite des candidatures : 15/05/2023

Des informations complémentaires relatives à ce poste peuvent être obtenues auprès de :

- **M. Philippe FAUGERON, Coordonnateur Général des Soins , 05 55 92 60 07.**